

odoo ne permet pas de réaliser la déclaration de TVA, mais permet de publier un rapport qui liste les données à utiliser pour réaliser la déclaration de TVA.

- Activez l'application **Comptabilité**.
 - Cliquez sur le menu **Analyse** puis **Rapport de taxes**.
 - Paramétrez la période à traiter.
- ⇒ Les données de la période sont récapitulées à l'écran.

Il y a Écritures non-comptabilisées avant ou au cours de cette période	
Balance T1 2022	
A. Montant des opérations réalisées	
Opérations imposables (H.T.)	
01 - Ventes, prestations de services ▼	6 361,00 €
02 - Autres opérations imposables ▼	0,00 €
2A - Achats de prestations de services intracommunautaires ▼	0,00 €
2B - Importations ▼	0,00 €
03 - Acquisitions intracommunautaires ▼	560,00 €
3A - Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid imposables en France ▼	0,00 €
3B - Achats de bien ou de prestations de services réalisés auprès d'un assujetti non établi en France ▼	0,00 €
3C - Régularisations ▼	0,00 €
Opérations Non Imposables	
04 - Exportations hors UE ▼	0,00 €
05 - Autres opérations non imposables ▼	0,00 €
5A - Ventes à distance taxables dans un autre État membre au profit des personnes non assujetties - Ventes BtoC ▼	0,00 €
06 - Livraisons intracommunautaires à destination d'une personne assujettie - Ventes BtoB ▼	526,50 €
07 - Achats en franchise ▼	0,00 €
7A - Ventes de biens ou prestations de services réalisées par un assujetti non établi en France ▼	0,00 €
7B - Régularisations ▼	0,00 €
B. Décompte de la TVA à payer	

⇒ Il est possible d'éditer ce rapport ou de l'exporter sous Excel en utilisant les boutons situés en haut de la fenêtre.

Il y a Écritures non-comptabilisées avant ou au cours de cette période	
--	--